

TOOSLA
Société anonyme au capital de 467.897,14 euros
Siège social : 24 rue des Compagnons 51350 CORMONTREUIL
818 223 596 RCS REIMS

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2022

SOMMAIRE

1.	Activité au cours du premier semestre 2022	3
2.	Evènements importants survenus au cours du premier semestre 2022	5
3.	Principales transactions avec les parties liées.....	6
4.	Principaux risques et incertitudes	6
5.	Evènements postérieurs à la clôture.....	6
6.	Comptes consolidés au 30 juin 2022.....	6

Le présent rapport financier semestriel a été établi, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth, par le conseil d'administration de Toosla (ci-après la « **Société** ») le 26 septembre 2022.

1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 27 septembre 2022 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2022 intégralement reproduit ci-dessous.

Résultats semestriels 2022 : poursuite du développement et des investissements dans la conquête et la satisfaction client pour la croissance future

- Croissance de +81% du chiffre d'affaires à 3,03 M€ ;
- Progression des principaux indicateurs de recrutement et de fidélisation des clients ;
- Maintien de la rentabilité à un niveau solide en période d'investissements commerciaux : marge d'EBITDA ajusté à 10,6% ;
- Renforcement de la structure financière : trésorerie disponible de 4,47 M€ au 30 juin 2022 contre 2,96 M€ à fin 2021 ;
- Confirmation de l'objectif de doublement du chiffre d'affaires en 2022 tout en maîtrisant la rentabilité.

27 septembre 2022 – Toosla (code ISIN : FR00140062B9 – code mnémorique : ALTOO), acteur digital de la location de voiture de courte durée, publie ses résultats pour le premier semestre 2022 (clos le 30 juin 2022) revus par le Conseil d'administration le 26 septembre 2022. Le rapport financier semestriel 2022 sera mis à la disposition du public au plus tard le 31 octobre 2022.

Éric Poncin, Président-directeur général de Toosla, déclare :

« Ce semestre encore, Toosla réalise une forte croissance avec une augmentation de plus de 80% de son chiffre d'affaires. Un vrai défi, compte tenu des pénuries qui affectent la production automobile et freinent l'expansion programmée de notre flotte. Toutefois, grâce à notre agilité et nos relations solides avec nos partenaires constructeurs, nous avons réussi à doubler notre flotte sur le semestre et avons atteint un pic à 650 voitures au cours de l'été. Fidèle à nos engagements environnementaux, plus de 30% de notre parc est à faibles émissions, bien au-delà de la réglementation et de la moyenne du secteur.

Pour accompagner ce renforcement de la flotte, nous avons mené des actions de conquête et de fidélisation de nos clients. En quelques mois seulement, les résultats sont frappants : augmentation des téléchargements de l'application, hausse des indicateurs de satisfaction, progression du revenu programmé par client, etc. Satisfaits, nos clients reviennent et dépensent davantage. La saison estivale a d'ailleurs été très dynamique pour Toosla et s'est traduite par une accélération de notre croissance au 3^{ème} trimestre.

C'est ainsi, en toute confiance, que nous abordons la seconde partie de l'exercice 2022, en réaffirmant notre objectif de tendre vers un doublement de notre chiffre d'affaires. Pour y parvenir, nous poursuivrons nos efforts sur le développement de la flotte, la satisfaction clients mais aussi sur la maîtrise de nos coûts et charges opérationnelles. Je me réjouis de la nomination de Nathalie Aubin comme DGD en charge de la flotte, qui sera un atout précieux pour amplifier la très belle trajectoire de Toosla. »

En milliers d'euros	S1 2021	S1 2022
Chiffre d'affaires	1 674	3 028
EBITDA ajusté¹	310	321
	<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>10,6%</i>
Amortissements, dépréciations et provisions	(575)	(1 118)
Résultat d'exploitation	(312)	(856)
Résultat financier	(328)	(316)
Résultat exceptionnel	(63)	(14)
Impôts sur les résultats ²	-	-
Résultat net	(656)	(1 126)

Un nouveau semestre de développement dynamique

Toosla réalise au premier semestre 2022 un chiffre d'affaires de 3,03 M€, en croissance de +81% par rapport au 1^{er} semestre 2021. L'activité a néanmoins été ponctuellement ralentie par les retards de livraison de certains véhicules sur la dernière partie du semestre (mai-juin), dues aux difficultés de productions rencontrées par les constructeurs automobiles en raison des pénuries de composants électroniques.

Pour limiter leurs impacts, la Société s'est surtout appuyée sur l'algorithme puissant au cœur de sa plateforme servicielle, qui lui permet d'optimiser le taux d'occupation des voitures jusqu'à 90%. Toosla a également fait preuve d'agilité en prenant des mesures d'adaptation (ajustement de la politique tarifaire, signature de nouveaux constructeurs partenaires, prolongation des durées de détention des contrats de buy-back, etc.).

Accélération de la conquête et de la fidélisation des clients

Conformément au plan de développement présenté lors de son introduction en Bourse, Toosla a accéléré sur le 1^{er} semestre 2022 ses actions de recrutement et de fidélisation client. La Société a élargi son offre de véhicules avec l'entrée dans sa flotte de citadines comme les Peugeot 208, et a poursuivi l'élargissement de son maillage territorial, avec l'ouverture de 3 stations sur le semestre dans des points névralgiques de la capitale parisienne (Gare de Lyon, Avenue Montaigne, etc.). Toosla se positionne ainsi au plus proche de ses clients et de leur besoin de mobilité. Pour accompagner ces développements et gagner de nouvelles parts de marché, Toosla a poursuivi le renforcement de ses actions de marketing digital, qui ont engendré près de 140 000 nouveaux téléchargements de l'application Toosla sur le semestre. Cette politique a coûté environ 1,5 point de rentabilité sur le semestre.

En parallèle, la Société a renforcé ses efforts pour fidéliser ses clients sur le long terme. Elle a notamment déployé un programme « zéro défaut » avec la remise en état des véhicules dès le premier défaut signalé. La facturation en fin de location liée à des dégradations du véhicule étant l'une des premières causes de perte de clients, Toosla a par ailleurs fait preuve d'une relative bienveillance sur ce sujet. Ainsi, les détériorations mineures (rayures légères, etc.) liées à une utilisation « normale » du véhicule n'ont pas été facturés aux clients.

Au 30 juin 2022, les principaux indicateurs de satisfaction et de fidélisation client se sont améliorés. Toosla a ainsi gagné près de 0,6 point sur Trustpilot par rapport au 30 juin 2021. Et la *life time value* à trois mois, indicateur mesurant le chiffre d'affaires généré par un client sur une période donnée, est passée de 450€ au 30 juin 2021 à 589€ au 30 juin 2022 soit une augmentation de plus de 30%. Ces actions ont pesé pour environ 3 points sur la rentabilité du 1^{er} semestre.

Solide marge d'EBITDA ajusté à 10,6%

En cohérence avec les efforts liés au développement de l'activité et de la conquête et de la rétention des clients, les charges directes d'exploitation progressent sur la période. Elles sont principalement liées au développement

¹ EBITDA ajusté : résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII)

² Hors CII

de la flotte et des stations ainsi qu'au coût total de détention de la flotte (entretien, réparation, assurance). La gestion rigoureuse de l'activité commerciale – malgré les retards de livraison de certains véhicules – et l'algorithme puissant de l'application ont permis de maîtriser au mieux ces hausses de charges. Toosla a aussi mis en place les procédures liées à son nouveau statut de société cotée, ce qui pèse pour environ 3 points sur la rentabilité par rapport au 1^{er} semestre 2021. L'EBITDA ajusté, indicateur clé de la rentabilité de l'entreprise, progresse ainsi de +4%, à 0,32 M€, soit une marge d'EBITDA ajusté de 10,6% (contre 18,5% au premier semestre 2021).

Les dotations aux amortissements et provisions progressent de 94% à 1,12 M€, reflétant le doublement de la flotte par rapport au 1^{er} semestre 2021. Le résultat d'exploitation s'établit à (0,86) M€.

Le résultat financier reste relativement stable à (0,32) M€ et le résultat exceptionnel s'améliore de 79% et établit à (0,14) M€. Après prise en compte de la charge d'impôt, le résultat net ressort à (1,13) M€.

Une trésorerie renforcée

Grâce à son bilan renforcé, à la suite de son introduction en Bourse, Toosla a pu accéder à de nouveaux financements aux conditions et aux volumes plus attractifs pour financer son développement. Au 30 juin 2022, la trésorerie disponible s'élève à 4,47 M€ (contre 2,96 M€ au 31 décembre 2021). Les capitaux propres s'élèvent à 3,66 M€ (contre 4,14 M€ au 31 décembre 2021) et la dette financière (hors financement de la flotte) à 13,8 M€, dont 10,20 M€ d'emprunts obligataires dont la maturité est fixée à 2027.

Poursuite de la trajectoire de forte croissance

L'année 2022 est la première étape du plan stratégique de développement pluriannuel annoncé lors de l'introduction en Bourse de Toosla. Sur la seconde partie de l'exercice, la Société poursuivra le renforcement de sa flotte complété par la poursuite de ses actions marketing et de satisfaction clients. Compte-tenu des pénuries actuelles affectant les livraisons de véhicules, en particulier aux loueurs, Toosla concentre ses efforts de développement sur ses géographies existantes, où elle dispose d'une bonne notoriété et de relations de confiance avec les acteurs du secteur automobile. À fin septembre, Toosla a d'ailleurs déjà sécurisé pour 2023 le doublement de sa flotte sur plus des deux tiers de son parc de véhicules auprès de ses partenaires historiques, et poursuit les discussions avec les autres constructeurs.

En complément, Toosla donne la priorité à l'amélioration de sa rentabilité et de sa profitabilité à moyen terme. La Société poursuit ainsi ses efforts pour maximiser la disponibilité de sa flotte tout en réduisant au mieux son coût de détention.

Afin de déployer l'ensemble de ces actions, Toosla a nommé Nathalie Aubin en qualité de Directrice générale déléguée en charge de la flotte et des opérations (cf. communiqué de presse publié ce jour).

Ces actions devraient permettre à la Société d'atteindre son objectif d'un doublement de son chiffre d'affaires en 2022 par rapport à 2021 (4,1 M€), marquant ainsi une accélération nette par rapport à l'exercice précédent (+44% en 2021 par rapport à 2020). Malgré les investissements engagés dans la satisfaction et la fidélisation des clients et les coûts inhérents au nouveau statut de société cotée, Toosla vise une hausse sensible de son EBITDA ajusté et un taux de marge d'EBITDA ajusté proche de son niveau de 2021 (23,9%). Pour rappel, la Société vise en 2025, un chiffre d'affaires de plus de 80 M€ accompagné d'une marge d'Ebitda ajusté de 35% et d'une marge de résultat d'exploitation supérieure à 15%.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les évènements importants survenus au cours du premier semestre 2022 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2022, diffusé le 27 septembre 2022 et reproduit au paragraphe 1 du présent rapport ainsi que dans la note « Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'exécution des transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2022 est décrit à la note 24 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport. Les conventions réglementées soumises à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2022, ainsi que les conventions réglementées préalablement approuvées dont les effets se sont poursuivis, sont décrits dans le rapport de gestion 2021.

Le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées présenté lors de l'assemblée générale du 30 juin 2022 est disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels le groupe, auquel la Société appartient, est confronté sont exposés au paragraphe 1.6 du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société, incluant le rapport de gestion du groupe, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du rapport de gestion le 28 avril 2022 et sa présentation aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2022.

Le rapport de gestion 2021 est disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2022 sont décrits dans la note « Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2022 sont disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.toosla-bourse.com/>).

6. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Comptes Consolidés

Groupe TOOSLA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2022 ETABLIS

SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS



Réalisé par SOFRAC Reims

Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Variations des capitaux propres	6
Bases de préparation des comptes consolidés	7
Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice	7
Méthodes et principes de consolidation	7
1. Principes généraux	7
2. Définition du périmètre de consolidation	8
3. Variation du périmètre de consolidation	9
4. Règles et méthodes comptables	9
1. Détail des écarts d'acquisition	14
2. Immobilisations corporelles et incorporelles	15
3. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	17
4. Stocks et en-cours	19
5. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	19
6. Trésorerie nette	20
7. Provisions	21
8. Dettes financières	21
9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	22
Notes annexes sur les impôts différés et preuve de l'impôt	23
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	24
10. Chiffre d'affaires	24
11. Autres produits d'exploitation	24
12. Achats consommés	24
13. Charges externes	25
14. Impôts et taxes	25
15. Charges de personnel	26
16. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26
17. Produits financiers	26
18. Charges financières	26
19. Produits exceptionnels	27
20. Charges exceptionnelles	27
21. Charges d'impôts	27
Passage du Résultat social au Résultat Consolidé	28
Autres informations	28
22. Engagements hors bilan	28
23. Effectif moyen	28
24. Opérations entre parties liées et rémunération du dirigeant	28
25. Honoraires commissaires aux comptes	29

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	<u>11</u>	3 028 136	1 673 837
Autres produits d'exploitation	<u>12</u>	117 220	32 352
Produits d'exploitation		3 145 356	1 706 189
Achats consommés	<u>13</u>	(85 741)	(42 135)
Charges externes	<u>14</u>	(2 358 899)	(1 170 121)
Impôts et taxes	<u>15</u>	(137 160)	(59 796)
Charges de personnel	<u>16</u>	(301 809)	(171 239)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<u>17</u>	(1 117 600)	(574 885)
Charges d'exploitation		(4 001 210)	(2 018 176)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(855 854)	(311 987)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(855 854)	(311 987)
Produits financiers	<u>18</u>		
Charges financières	<u>19</u>	(316 140)	(328 021)
Résultat financier		(316 140)	(328 021)
Produits exceptionnels	<u>20</u>	2 260 000	3 865 453
Charges exceptionnelles	<u>21</u>	(2 273 599)	(3 928 875)
Résultat exceptionnel		(13 599)	(63 422)
Impôts sur les résultats	<u>22</u>	59 541	47 331
Résultat net des entreprises intégrées		(1 126 052)	(656 100)
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 126 052)	(656 100)
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		(1 126 052)	(656 100)
Résultat net (Part du groupe)		(1 126 052)	(656 100)
Résultat par action		(0.19)	(7.51)
Résultat dilué par action		(0.19)	(7.51)

Bilan consolidé

Libellé		30/06/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	<u>2</u>	679 446	604 043
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<u>1</u>		
Immobilisations corporelles	<u>2</u>	17 662 811	9 879 065
Immobilisations financières	<u>3</u>	230 715	221 805
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		18 572 971	10 704 913
Stocks et en-cours	<u>4</u>		
Clients et comptes rattachés	<u>6</u>	1 347 961	1 063 666
Autres créances et comptes de régularisation	<u>6</u>	3 325 222	1 747 245
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		864	1 978
Valeurs mobilières de placement	<u>7</u>	142 516	
Disponibilités		4 479 025	2 972 473
Actif circulant		9 294 724	5 783 384
Total Actif		27 867 695	16 488 297
Capital		467 897	444 886
Primes liées au capital		5 363 108	4 740 815
Ecart de réévaluation			
Réserves		(1 047 502)	(109 792)
Résultat net (Part du groupe)		(1 126 052)	(935 855)
Capitaux propres (Part du groupe)		3 657 451	4 140 055
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			
Total des capitaux propres		3 657 451	4 140 055
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	<u>8</u>	13 678	11 049
Provisions		13 678	11 049
Dettes financières	<u>9</u>	13 842 134	9 031 014
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>10</u>	9 301 444	2 704 122
Autres dettes et comptes de régularisation	<u>10</u>	1 052 988	602 056
<i>Dont Impôts différés Passif</i>			
Dettes		24 196 566	12 337 192
Total Passif		27 867 695	16 488 297

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	30/06/222	31/12/2021	30/06/2021
Résultat net total des entités consolidées	(1 126 052)	(935 855)	(656 100)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 030 864	920 403	475 781
(+) Dotations et reprises aux provisions - passif	2 631	2 630	
Variation de l'impôt différé	1 244	(1 403)	(703)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(29 041)	149 332	53 127
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(3 635)	8 182	13 908
Marge brute d'autofinancement	(123 989)	143 290	(113 987)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(956 436)	(26 192)	(658 841)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 080 425)	117 098	(772 828)
Acquisitions d'immobilisations	(5 080 381)	(9 420 483)	(3 018 963)
Cessions d'immobilisations	2 089 665	6 792 276	3 865 453
Réduction des autres immobilisations		1 104	4 019
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 990 716)	(2 627 103)	850 509
Émissions d'emprunts	5 000 000	600 000	600 000
Remboursements d'emprunts	(65 689)	(164 208)	(134 042)
Augmentations / réductions de capital	645 303	4 066 292	
Actionnaires : capital appelé non versé		(61 831)	
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	5 579 614	4 440 253	465 958
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 508 461	1 930 247	543 639
Trésorerie : ouverture	2 963 889	1 033 642	1 033 642
Trésorerie : ouverture	2 963 889	1 033 642	1 033 642
Trésorerie : clôture	4 472 350	2 963 889	1 577 282

La trésorerie comprend les disponibilités à l'actif déduite des découverts inscrits dans les dettes financières au passif.

Dans le tableau de flux de trésorerie, l'impact trésorerie des contrats de crédits baux est constaté lors du paiement des redevances. Aucun flux n'est constaté lors de la signature du contrat, ni en investissement, ni en financement car il s'agit d'une transaction sans effet sur la trésorerie.

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
01/01/2021	1 693 654	335 669	(843 928)			(675 687)	509 708	
Affectation du résultat N-1			(675 687)			675 687		
Var. de capital en numéraire et souscrip	(1 248 768)	4 405 147	1 409 822				4 566 201	
Résultat						(935 855)	(935 855)	
Autre			1				1	
31/12/2021	444 886	4 740 815	(109 792)			(935 855)	4 140 055	
Affectation du résultat N-1			(935 855)			935 855		
Var. de capital en numéraire et souscrip	23 011	622 292					645 303	
Résultat						(1 126 052)	(1 126 052)	
Autre								
30/06/2022	467 897	5 363 108	(1 047 502)			(1 126 052)	3 657 451	

Au 30 juin 2022, le capital de la société Toosla s'élève à 467 897 euros, divisé en 5 748 734 actions de 0.08125 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

En janvier 2022, la société a exercé l'option de surallocation pour la somme de 807 145 euros, qui se répartit à hauteur de 23 011 euros en capital (283 209 actions à 0.018125) et 784 135 euros de prime d'émission brute (sur laquelle est venue s'imputer les frais à hauteur de 161 842 euros).

Au 31 Décembre 2021, le capital de la société Toosla s'élève à 444 886 euros, divisé en 5 475 525 actions de 0.08125 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Bases de préparation des comptes consolidés

La société anonyme TOOSLA est présente en bourse sur le marché Euronext Growth Paris depuis la fin du deuxième semestre 2021.

Les présents comptes consolidés relatifs à l'arrêté semestriel au 30 juin 2022 ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et arrêtés par le conseil d'administration.

Les états financiers du groupe ont été établis en euros. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en euros, sauf indication contraire.

Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

Présentation du groupe et évolution

Le groupe Toosla a pour activité principale la location de voiture haut de gamme, sans agence (les véhicules sont disponibles dans les parkings et la location peut démarrer à toute heure) et avec pour spécificité le démarrage du véhicule à l'aide d'un Smartphone. L'activité a été centrée dans un premier temps sur Paris et connaît un développement européen initié en 2021 avec l'ouverture de relais de locations en Espagne (Madrid).

Les véhicules proposés par la société Toosla sont détenus par sa filiale Toosla Financial Services (« TFS »), en propre ou par le biais de contrats de location ou de crédit-bail ainsi que par le biais d'une opération de Fiducie sureté.

Faits marquants de l'exercice 2022

En janvier 2022, la société Toosla a exercé intégralement l'option de surallocation, donnant lieu à l'émission de 283 209 actions nouvelles supplémentaires, au prix de l'offre, soit 2,85 euros par action, pour un montant de 807 145,65 euros.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun autre fait significatif n'est survenu postérieurement à l'arrêté du 30 juin 2022 susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Méthodes et principes de consolidation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n°2020-01.

Le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés remplace le règlement CRC n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable et entre en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Son application est prospective puisqu'elle porte sur les opérations et les contrats survenant après la date de première application. L'absence de rétroactivité signifie que des opérations de même nature survenue avant et après le 1^{er} janvier 2021 seront comptabilisées selon les méthodes comptables en vigueur respectivement avant et après cette date.

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer ce nouveau règlement de manière rétrospective pour les méthodes rendues obligatoires par le règlement, notamment la comptabilisation des frais d'établissement en charges, seul changement apporté par le nouveau règlement pouvant impacter les comptes consolidés du groupe.

L'application de ce nouveau règlement comptable est sans impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, tant au niveau des méthodes comptables que de la présentation des comptes consolidés.

La situation arrêtée au 30 juin 2022 a une durée de 6 mois, celui du 31 décembre 2021 une durée de 12 mois.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

2. Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le groupe ne sont pas consolidées.

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Au 30 juin 2022, le périmètre comprend 2 sociétés :

- SA TOOSLA : intégration globale – Tête de groupe
- SAS TOOSLA FINANCIAL SERVICES (« TFS ») : intégration globale – détenue à 100% par la SA TOOSLA

La SAS TOOSLA FIRST AGENCY (« TFA ») a fusionné au 01 janvier 2021 avec la SA TOOSLA.

Les actions représentatives du capital de TFS, initialement souscrites à 100% par Toosla, ont été temporairement transférées dans un patrimoine fiduciaire, en garantie d'un emprunt obligataire contracté par la société TFS pour un montant de 6 500 000 euros au profit de la société Acofi porté à 12 500 000 euros (par avenant du 29/04/2022). Ce contrat de Fiducie-sureté a été signé en date du 1er août 2019 par :

- Toosla SAS en qualité de Constituant
- ACOFI Gestion en qualité de Bénéficiaire
- Solutions Fiducie en qualité de Fiduciaire

Ce contrat stipule notamment que le Fiduciaire détiendra les actifs fiduciaires dans un patrimoine Fiduciaire créé à cet effet exclusivement pour le bénéfice et au profit du Bénéficiaire conformément à l'article 2011 du code civil. Les actifs fiduciaires sont composés des Actions que le Constituant transfère au Patrimoine Fiduciaire à titre de garantie du paiement des obligations garanties.

Le contrat est conclu pour une durée maximum de 99 ans à compter de la date de signature, à moins qu'il y soit mis fin par anticipation dans les conditions prévues au contrat, à savoir :

- Le paiement et le remboursement intégral de l'ensemble des obligations garanties conformément aux termes de l'article 2029 du Code civil ;
- La réalisation de tous les Actifs Fiduciaires et la fin des réparations du produit de réalisation conformément à la mission du Fiduciaire et du paiement du solde conformément au contrat ;
- L'arrivée du terme statutaire de la Société (TFS).

En matière d'appréciation du contrôle des fiducies, le règlement ANC n°2020-01 (art. 211-9) renvoie aux règles applicables aux entités ad hoc en matière de contrôle lorsque la fiducie est comparable à une entité ad-hoc. Ce traitement est à rapprocher de celui préconisé par l'avis CU CNC n°2008-03 du 7 février 2008 relatif au traitement comptable des opérations de fiducie dont une partie a été intégrée dans le règlement ANC n°2020-01 (art. 211-9).

Ainsi, l'avis CNC n°2008-03 du 7 février 2008 pose le principe que la fiducie est comparable à une entité ad hoc. L'avis CU CNC (§ 1.1.1.) précise que lorsque le constituant est l'unique bénéficiaire du contrat de fiducie, il est réputé en conserver le contrôle.

L'application de la réglementation comptable a donc conduit le groupe à considérer :

- que Toosla, en tant qu'unique bénéficiaire du contrat de fiducie, exerce un contrôle exclusif sur sa filiale TFS, ce qui implique que cette dernière est consolidée par intégration globale,
- que le pourcentage d'intérêt de Toosla dans TFS est de 0% dès lors que le contrat de fiducie sureté reste applicable.

3. Variation du périmètre de consolidation

Sur les périodes concernées, aucune variation de périmètre n'est intervenue hormis la fusion de la société Toosla's First Agency au 01/01/2021.

Sociétés	30/06/2022			31/12/2021		
	Méthode	Taux d'intérêt	Taux de Contrôle	Méthode	Taux d'intérêt	Taux de Contrôle
TOOSLA	IG	100%	100%	IG	100%	100%
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	IG	100%	100%	IG	100%	100%
TOOSLA'S FIRST AGENCY				Fusion	0%	0%

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

La totalité des sociétés du groupe sont françaises et leurs comptes sont présentés en euros.

4. Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté puisque aucun changement comptable significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes (Cf. paragraphe 1. « Principes généraux »).

Jugements et estimations de la direction

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et passifs à la clôture, ainsi que sur les éléments de résultat des exercices présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportant des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- Le Crédit d'Impôt Innovation

Méthode d'évaluation des écarts d'acquisitions

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

- Ecarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs peuvent être amortis linéairement selon un plan déterminé au cas par cas. Ils sont testés annuellement afin de justifier leur valeur au bilan.
- Ecarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif.
- Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise estimé au cas par cas.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général sur les actifs et leur dépréciation.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. Les frais d'établissement antérieurs au 1^{er} janvier 2021 sont inscrits à l'actif et amortis.
- Le groupe inscrit ses frais de développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires, applications et logiciels.

Au niveau des éléments constitutifs du coût de production des frais de développement créés en interne, ils comprennent toutes les dépenses engagées pendant la période de production pouvant lui être directement attribuées, ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, et qui sont nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

- La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement antérieurs au 1 ^{er} janvier 2021	4 ans
- Marque	Non amortissable
- Applications et logiciels	5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers...	5 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 4 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Véhicules (*)	< 1 an

(*) L'une des spécificités inhérentes à l'industrie automobile est l'achat ou la vente de véhicules dans le cadre de contrats comportant une clause de rachat par le constructeur ou le concessionnaire au terme d'une durée généralement inférieure à 12 mois. Le groupe a principalement recours à ce type de contrat pour sa flotte de véhicules, sur une durée de 7 à 10 mois selon les constructeurs. Ces contrats impliquent la comptabilisation d'une immobilisation corporelle correspondant au coût d'acquisition (net des rabais) des véhicules. L'amortissement, pratiqué linéairement sur la durée contractuelle de détention des véhicules, est appliqué sur une base correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des véhicules et le prix de rachat contractuel connu dès la signature du contrat.

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement des prêts, cautionnements, autres créances à long terme, ainsi que des titres de participation non consolidés.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Au 30 juin 2022, comme lors de l'exercice précédent, le groupe ne détient aucune participation non consolidée.

Stocks

Le groupe ne possède pas de stocks au 30 juin 2022, tout comme au 31 décembre 2021. Dans le cadre des contrats de crédits-baux souscrits par les sociétés du groupe, il pourrait arriver que les options d'achat soient exercées, ce qui conduirait le groupe à comptabiliser des achats de marchandises, qui seraient alors comptabilisés en stocks.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable.

La charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

A la clôture, les créances clients liées à la location de véhicules sont provisionnées à hauteur de :

- Créances nées sur l'exercice : non provisionnées
- Créances nées sur exercice N-1 : la totalité des créances à 50 %
- Créances nées sur les exercices N-2 : la totalité des créances à 75 %
- Créances nées sur les exercices N-3 : la totalité des créances à 100 %

Par ailleurs, le groupe pourrait être amené à provisionner certaines créances pour lesquelles il aurait connaissance d'un risque spécifique. Au 30 juin 2022, tout comme au 31 décembre 2021, aucune provision de cette nature n'a été comptabilisée.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir correspondent à l'étalement sur la durée d'emprunt des frais d'émission d'emprunt obligataire chez Toosla Financial Services depuis l'exercice 2019.

Contrats de location financement

Le groupe inscrit à l'actif les contrats de location financement. Les contrats dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine :

- Enregistrement du bien en immobilisation à l'actif du bilan consolidé ;
- Comptabilisation en contrepartie de l'emprunt au passif du bilan consolidé ;
- Annulation de la redevance enregistrée en charges d'exploitation et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- Constatation de l'amortissement de l'immobilisation conformément aux méthodes comptables du groupe ;
- Constatation de l'impôt différé résultant du décalage dans les rythmes d'amortissement financier et économique.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé - part du groupe - se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Compte tenu du déficit du groupe consolidé, le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Il ne tient pas compte de l'existence de 2 940 BSPCE-2019 émis au profit des dirigeants en mai 2019, ni de 2 800 BSPCE-2020 émis au profit des dirigeants et salariés en mai 2021.

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Compte tenu de l'historique des pertes fiscales du groupe, aucun des déficits fiscaux des sociétés du groupe n'a fait l'objet d'une activation en impôt différé actif. Les déficits fiscaux cumulés, indéfiniment reportables, s'établissaient à 4 742 K€ au 31 décembre 2021.

Le taux d'impôt différé retenu est de 25%.

Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Régimes à prestations définies : Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, dont les modalités de calcul sont les suivantes :
 - Départ volontaire à 62 ans
 - Taux d'actualisation annuel : 0.5 %
 - Evolution annuelle des salaires : 2 %
- En application de la méthode de référence, ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision et s'élève à 5 420 euros au 31 décembre 2021 et à 2 222 euros au 30 juin 2022. L'impact correspond au changement de convention collective pour la société TOOSLA (passage de la convention des bureaux d'études à celles de l'automobile sur le 1^{er} semestre 2022)

Le Groupe n'a pas souhaité appliquer la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 intervenue en novembre 2021, jugée sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des revenus tirés de la location de véhicules, des commissions sur les services annexes à l'activité de location de véhicules (incluant le carburant), nets des remises et rabais et hors ventes intragroupe et taxes sur la valeur ajoutée et sur les ventes.

Les revenus provenant des services sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis* sur la période durant laquelle les véhicules sont loués, selon les conditions du contrat de location. Le degré d'avancement est évalué sur la base des services effectivement fournis (nombre de jours de location durant l'exercice).

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Il comprend les flux liés aux cessions de véhicules de location acquis par le groupe.

Information sectorielle

Le groupe n'a pas identifié de secteur opérationnel répondant aux critères de la réglementation distinct de celui de l'activité de location de voiture.

Continuité d'exploitation

À la date d'arrêté des comptes, le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Le financement des investissements indispensables à la mise en œuvre de la stratégie de croissance du groupe est rendu possible par la réalisation de l'augmentation de capital intervenue au travers de l'introduction en bourse de la société sur le marché Euronext Growth Paris en fin d'exercice 2021 et des financements obtenus sur le 1^{er} semestre 2022.

Compte tenu de ce qui précède, les comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Notes annexes sur les postes du bilan

1. Détail des écarts d'acquisition

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	86 453	86 453						
Amortissements des écarts d'acquisition	(86 453)	(86 453)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Avant sa fusion dans la société Toosla en 2021, TFA est entrée dans le périmètre de consolidation en date du 28 juin 2019 par apport en nature de titres à la société Toosla. A ce titre, l'écart d'acquisition généré s'est élevé à 86 453 euros et a été déprécié en totalité au 31 décembre 2019. Cet écart d'acquisition correspond à la perte dégagée lors du 1^{er} semestre 2019 de TOOSLA'S FIRST AGENCY, et ne peut par conséquent pas justifier un plan d'amortissement à moyen ou long terme. Il a donc été décidé de déprécier cet écart d'acquisition sur le même exercice.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	290 727	290 727					
Concessions, brevets et droits similaires	1 460 122	1 654 561	194 439				
Immobilisations incorporelles	1 750 849	1 945 288	194 439				
Installations techniques, matériel & outillage	16 088	16 088					
Autres immobilisations corporelles	10 439 653	18 636 704	10 968 834	(2 771 784)			
Immobilisations corporelles	10 455 741	18 652 792	10 968 834	(2 771 784)			
Total	12 206 590	20 598 080	11 163 274	(2 771 784)			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	343 292	294 250		(49 042)			
Immobilisations corporelles	343 292	294 250					

(1) Dont marque TOOSLA à hauteur de 3 696 euros

La colonne autres variations correspond à l'entrée en immobilisations des véhicules issus du retraitement des crédits baux

Au 30 juin 2022, le poste Autres Immobilisations Corporelles comprend une valeur brute de 18 597 399 euros au titre des véhicules sur un total de 18 636 704 euros.

Au 31 décembre 2021, le poste Autres Immobilisations Corporelles comprend une valeur brute de 10 400 349 euros au titre des véhicules sur un total de 10 439 653 euros.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(221 567)	(243 431)	(21 864)				
Concessions, brevets et droits similaires	(925 239)	(1 022 412)	(97 172)				
Amortissements des écarts d'acquisition	(86 453)	(86 453)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 233 259)	(1 352 295)	(119 036)				
Installations techniques, matériel & outillage	(9 039)	(10 387)	(1 348)				
Autres immobilisations corporelles	(567 637)	(979 594)	(601 945)	189 988			
Amortissements des immobilisations corporelles	(576 676)	(989 981)	(603 293)	189 988			
Amortissements sur actif immobilisé	(1 809 935)	(2 342 276)	(722 329)	189 988			
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(135 906)	(153 272)					
Crédit-Bail (Liasse)	(135 906)	(153 272)	(39 846)	22 480			
<i>Immobilisations corporelles</i>	(135 906)	(153 272)					

Le détail des dépréciations s'établit selon le tableau suivant : NEANT

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Libellé	Immobilisations incorporelles			
	Brut	Amortissements	Dépréciations	Net
	01/01/2022	1 750 849	(1 146 806)	604 043
Augmentation (Inv,Emp)	194 439			194 439
Dotation		(119 036)		(119 036)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
	30/06/2022	1 945 288	(1 265 842)	679 446

Libellé	Immobilisations corporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
	01/01/2022	10 455 741	(576 676)	9 879 065
Augmentation (Inv,Emp)	10 968 834			10 968 834
Dotation		(603 293)		(603 293)
Diminution (Cess, Remb.)	(2 771 784)	189 988		(2 581 796)
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
	30/06/2022	18 652 792	(989 981)	17 662 811

3. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 000	1 000						
Dépôts et cautionnements versés	220 805	229 715	8 910					
Immobilisations financières	221 805	230 715	8 910					
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	221 805	230 715	8 910					

Le détail des dépréciations s'établit selon le tableau suivant : NEANT

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Libellé	Immobilisations financières		Net
	Brut	Provisions	
	01/01/2022	221 805	221 805
Augmentation (Inv,Emp)	8 910		8 910
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre			
	30/06/2022	230 715	230 715

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	30/06/2022	< 1 an	Au-delà
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	229 715	15 500	214 215
Autres créances immobilisées			
Créances - Actif immobilisé	229 715	15 500	214 215

Libellé	31/12/2021	< 1an	> 1an
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	220 805		220 805
Créances - Actif immobilisé	220 805		220 805

4. Stocks et en-cours

NEANT

5. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé	30/06/2022			31/12/2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	1 514 251	(166 290)	1 347 961	1 183 066	(119 400)	1 063 666
Clients et comptes rattachés	1 514 251	(166 290)	1 347 961	1 183 066	(119 400)	1 063 666
Créances sur personnel & org. Sociaux	3 520		3 520			
Créances fiscales hors IS	2 517 239		2 517 239	1 154 068		1 154 068
Impôts différés - actif	864		864	1 978		1 978
Etat Impôt sur les bénéfices	285 040		285 040	226 240		226 240
Comptes courants	25 426		25 426	100		100
Autres créances	55 872		55 872	94 000		94 000
Charges à répartir	187 223		187 223	142 801		142 801
Charges constatées d'avance	250 038		250 038	128 058		128 058
Autres créances et comptes de régularisation	3 325 222		3 325 222	1 747 245		1 747 245
Actif circulant	4 839 472	(166 290)	4 673 182	2 930 311	(119 400)	2 810 911

Le poste « Etat, impôts sur les bénéfices » correspond à la demande de crédit d'impôt innovation de 2017 à 2022 à hauteur de 285 040 euros émise par la société TOOSLA dont 58 800 euros au titre de l'exercice 2022. La gestion de ce dossier a été confiée à une société spécialisée dans le secteur de l'innovation. Le dossier a été porté devant le tribunal administratif à la demande du groupe en novembre 2021.

Le poste « charges à répartir » correspond aux frais d'émission de l'emprunt obligataire souscrit par le groupe.

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	30/06/2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	1 514 251	1 514 251					
Clients et comptes rattachés	1 514 251	1 514 251					
Créances sur personnel & org. Sociaux -	3 520	3 520					
Créances fiscales hors IS	2 517 239	2 517 239					
Impôts différés - actif	864	864					
Etat Impôt sur les bénéfices	285 040		285 040				
Comptes courants	25 426	25 426					
Autres créances	55 872	55 872					
Charges constatées d'avance	250 038	250 038					
Autres créances et comptes de régularisation	3 137 999	2 852 959	285 040				
Actif circulant	4 652 250	4 367 210	285 040				

Le compte clients et comptes rattachés s'élève à 1 514 251 euros au 30 juin 2022 dont 298 422 euros liés à des cessions de véhicules dont l'encaissement des créances doit intervenir à court terme,

Libellé	31/12/2021	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	1 183 066	1 183 066					
Clients et comptes rattachés	1 183 066	1 183 066					
Créances fiscales hors IS	1 154 068	1 154 068					
Impôt différés Actif	1 978						
Etat Impôt sur les bénéfices	226 240		226 240				
Comptes courants	100	100					
Autres créances	94 000	94 000					
Charges à répartir	142 801	31 156	31 156	31 156	31 156	18 177	
Charges constatées d'avance	128 058	128 058					
Autres créances et comptes de régularisation	1 747 246	1 407 383	257 396	31 156	31 156	18 177	
Actif circulant	2 930 311	2 590 448	257 396	31 156	31 156	18 177	

Le compte clients et comptes rattachés s'élève à 1 183 066 euros au 31 décembre 2021 dont 150 788 euros liés à des cessions de véhicules dont l'encaissement des créances doit intervenir à court terme.

6. Trésorerie nette

Libellé	31/12/2021	30/06/2022
Trésorerie active nette	2 972 473	4 479 025
Disponibilités	2 972 473	4 479 025
Trésorerie à court terme	2 972 473	4 479 025
Placements à court terme		142 516
VMP - Autres placements		142 516
Trésorerie passive assimilée à une dette	8 584	6 675
Concours bancaires (dettes)	8 584	6 675
Trésorerie à long terme	(8 584)	135 841
Trésorerie nette	2 963 888	4 614 866

7. Provisions

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites	5 420	2 222		(3 198)			
Autres provisions pour charges	5 629	11 456	5 827				
Provisions	11 049	13 678	5 827	(3 198)			

La société Toosla, dans le cadre de son activité de location, peut être amenée à émettre des bons de réduction à durée limitée à la suite de certaines prestations, elle comptabilise donc la valeur des bons encore valables à la clôture en provisions pour charges.

La synthèse des postes autres fonds propres et écarts d'acquisition passif est la suivante :

NEANT

8. Dettes financières

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	6 200 000	10 200 000	4 000 000				
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	2 764 554	3 572 969	1 000 000	(191 585)			
Dépôts et cautionnements reçus	37 210	37 210					
Intérêts courus sur emprunts	20 666	25 280	25 280	(20 666)			
Concours bancaires (dettes)	8 584	6 675					(1 909)
Dettes financières	9 031 014	13 842 134	5 025 280	(212 251)			(1 909)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>209 387</i>	<i>143 698</i>					
	209 387	143 698					

Au 30 juin 2022, l'emprunt obligataire correspond en totalité à celui souscrit auprès d'ACOFI par TFS pour 10 200 000 euros, tout comme pour 6 200 000 euros au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, les emprunts se répartissent à hauteur de 2 255 250 auprès de BPI France, 1 017 308 euros auprès d'établissements bancaires classiques, 156 712 euros au titre du PGE et solde net Crédit-bail pour 143 698 euros

Au 31 décembre 2021, les emprunts se répartissent à hauteur de 2 327 750 euros auprès de BPI France et 67 417 euros auprès d'établissements bancaires classiques, 160 000 euros au titre du PGE et solde net Crédit-bail pour 209 387 euros.

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	30/06/2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts obligataires	10 200 000						10 200 000	
Emprunts auprès établis. de crédit	3 572 969	518 818	798 162	732 330	657 859	572 643	293 157	
Dépôts et cautionnements reçus	37 210						37 210	
Intérêts courus sur emprunts	25 280	25 280						
Concours bancaires (dettes)	6 675	6 675						
Dettes financières	13 842 134	550 773	798 162	732 330	657 859	572 643	10 530 367	

Libellé	31/12/2021	< 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
Emprunts obligataires	6 200 000		6 200 000	
Emprunts auprès établis. de crédit	2 764 554	463 003	1 974 051	327 500
Dépôts et cautionnements reçus	37 210	37 210		
Intérêts courus sur emprunts	20 666	20 666		
Concours bancaires (dettes)	8 584	8 584		
Dettes financières	9 031 014	529 463	8 174 051	327 500

Dont Immobilisations en crédit bail
Dettes financières

9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	31/12/2021	30/06/2022
Dettes fournisseurs	2 704 122	9 301 444
Dettes fournisseurs	2 704 122	9 301 444
Avances acomptes reçus sur commandes	12 722	114 827
Dettes sociales	65 508	97 888
Dettes fiscales (hors IS)	489 696	803 085
Comptes courants groupe	8 496	(0)
Autres dettes	25 633	37 189
Autres dettes et comptes de régularisation	602 056	1 052 988
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 306 179	10 354 432

L'ensemble des dettes présentées ci-dessus est, pour les deux clôtures, à échéances inférieures à 1 an.

Au 31/12/2021, les dettes fournisseurs véhicules représentaient 1 839 433 euros sur 2 704 122 euros, lorsqu'au 30/06/2022, ces mêmes dettes représentent 7 931 231 euros sur 9 301 444 euros

Notes annexes sur les impôts différés et preuve de l'impôt

Impôts différés

Libellé	31/12/2021	30/06/2022	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	1 978	864	(372)	1 113			(1 855)
Impôts différés - actif	1 978	864	(372)	1 113			(1 855)
Fiscalité différée (retraitements)	1 978	864	(372)	1 113			(1 855)
Sous total	1 978	864	(372)	1 113			(1 855)
Valeur nette par catégorie	1 978	864	(372)	1 113			(1 855)

L'impôt différé correspond à l'économie future d'impôt sur les sociétés constatée sur la provision pour retraites et au retraitement des crédit baux à un taux de 25%.

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2022.06
Résultat des entreprises intégrées	(1 126 052)
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	59 541
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(1 185 593)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	
Effets des différences de base	
Effets des différences de taux	741
Effets des dispositions fiscales particulières	58 800
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	59 541
CHARGE D'IMPOT REELLE	59 541
Taux effectif d'impôt	5,02%

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

10. Chiffre d'affaires

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Ventes de marchandises	36 809	71 141
Production vendue de services	2 990 324	1 602 696
Produits des activités annexes	1 003	
Chiffre d'affaires	3 028 136	1 673 837

Répartition géographique du C.A.	30/06/2021	%	30/06/2021	%
Chiffre d'affaires France	2 999 912	99,07%	1 669 196	99,72%
Chiffre d'affaires CEE	28 224	0,93%	4 641	0,28%
Chiffre d'affaires Export				
Total du Chiffre d'affaires	3 028 136	100%	1 673 837	100%

11. Autres produits d'exploitation

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Production immobilisée		25 000
Subventions d'exploitation	114 000	
Rep./Prov. engagements de retraite	3 198	
Transferts de charges d'exploitation		7 345
Autres produits	22	7
Autres produits d'exploitation	117 220	32 352

12. Achats consommés

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Achats de marchandises	(26 515)	(42 136)
Achats non stockés de matières et fournitures	(59 226)	0
Achats consommés	(85 741)	(42 135)

13. Charges externes

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Sous-traitance	(155 000)	(222 860)
Redevances de crédit-bail	(11 779)	(8 065)
Locations immobilières et charges locatives	(221 486)	(45 167)
Locations mobilières et charges locatives	(102 853)	(32 232)
Entretien et réparations	(909 093)	(432 451)
Primes d'assurances	(322 531)	(93 813)
Autres services extérieurs	(6 657)	(182)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(176 902)	(56 468)
Publicité, publications, relations publiques	(369 218)	(172 515)
Transport	(30)	
Déplacements, missions et réceptions	(29 001)	(11 631)
Frais postaux et frais de télécommunications	(4 825)	(1 943)
Frais bancaires	(48 340)	(40 255)
Autres charges externes	(1 180)	(2 251)
Autres charges	(4)	(50 290)
Charges externes	(2 358 899)	(1 170 121)

14. Impôts et taxes

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 933)	(1 494)
Autres impôts et taxes	(134 228)	(58 302)
Impôts et taxes	(137 160)	(59 796)

Les autres impôts et taxes représentent essentiellement des frais de cartes grises et malus écologiques liés aux acquisitions de véhicules.

15. Charges de personnel

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Rémunérations du personnel	(229 509)	(139 582)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(72 300)	(31 798)
Autres charges de personnel		142
Charges de personnel	(301 809)	(171 239)

16. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(119 332)	(146 062)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(929 974)	(370 633)
Dot./Amt. charges à répartir	(15 578)	(15 578)
Dot. aux provisions d'exploitation	(5 827)	
Dot/Prov. engagements de retraite		(746)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(46 890)	(41 866)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 117 600)	(574 885)

17. Produits financiers

Néant

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
---------	------------	------------

18. Charges financières

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Charges d'intérêts	(298 665)	(328 021)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(17 475)	
Charges financières	(316 140)	(328 021)

19. Produits exceptionnels

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 701	
Produits de cession d'immo. corp.	2 257 299	3 865 453
Produits exceptionnels	2 260 000	3 865 453

Les produits de cession d'immobilisations corporelles correspondent aux cessions de véhicules de location.

20. Charges exceptionnelles

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(18 780)	(10 294)
VNC des immo. corp. cédées	(2 254 819)	(3 918 581)
Charges exceptionnelles	(2 273 599)	(3 928 875)

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées correspond à la cession des véhicules de locations.

21. Charges d'impôts

Libellé	30/06/2022	30/06/2021
Impôt sur les bénéfices	58 800	46 628
Impôts différés	741	703
Charges d'impôts	59 541	47 331

La société Toosla se fait accompagner depuis 2020 par un cabinet spécialisé dans le calcul du crédit impôt innovation. Au 30 juin 2022, le Crédit d'impôt Innovation représente un montant global de 285 040 euros dont une estimation de 58 800 euros au titre du 1^{er} semestre 2022.

Passage du Résultat social au Résultat Consolidé

Résultat par audit	Résultat net Comptes Sociaux	Malis de fusion	Impact frais d'augmentation de capital	Impôts différés	Crédit-Bail	Retraite	Résultat consolidé
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	93 680						93 680
TOOSLA	(997 659)	14 781	(42 939)	1 403	(2 491)	(2 630)	(1 029 535)
TOTAL AU 31/12/2021	(903 979)	14 781	(42 939)	1 403	(2 491)	(2 630)	(935 855)
TOOSLA FINANCIAL SERVICES	437						437
TOOSLA	(1 129 710)			741	(719)	3 198	(1 126 489)
TOTAL AU 30/06/22	(1 129 273)			741	(719)	3 198	(1 126 052)

Autres informations

22. Engagements hors bilan

Le parc de véhicules détenu par le groupe, en dehors des véhicules faisant l'objet de contrats de crédits baux comptabilisés dans les actifs consolidés, fait l'objet de contrats dits « Buy back » avec les constructeurs, d'une durée de 7 à 10 mois. Ces contrats comprennent un engagement de reprise par les constructeurs à la valeur nette comptable à la date de restitution des véhicules.

Les actions représentatives du capital de TFS, initialement souscrites à 100% par Toosla, ont été temporairement transférées dans un patrimoine fiduciaire, en garantie de l'emprunt obligataire contracté par la société TFS au profit de la société Acofi. Le capital restant dû s'élève à 10 200 000 euros au 30 juin 2022.

Toosla a souscrit une garantie autonome à première demande au bénéfice d'ACOFI dans le cadre de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire

23. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 17 au 30 juin 2022 contre 10 au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021.

24. Opérations entre parties liées et rémunération du dirigeant

La société TOOSLA a conclu une convention d'animation avec la société CATRIC INVEST, liée à Monsieur Eric Poncin (Président).

Monsieur Eric Poncin est dirigeant et actionnaire de la société CATRIC INVEST. Au titre de cette convention, il a été facturé à TOOSLA la somme de 30 000 euros H.T. au 30 juin 2021 et de 60 000 euros au 30/06/2022.

Monsieur Eric Poncin ne perçoit aucune rémunération directe au titre de son mandat de Président.

A titre d'information, il existe une convention avec la société MEDEIA liée au Directeur Général Délégué pour 95 000 euros au 30/06/2022.

Aucune transaction à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

25. Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de la mission légale des commissaires aux comptes sont de 13 370 euros H.T au titre du 30 juin 2022, contre 8 580 euros HT au 30 juin 2021, et contre 33 910 euros HT au titre du 31 décembre 2021, hors opération d'introduction en bourse.